

OLYMPIQUE CLUB DE SAINT-ANDRE LES LEOPARDS

160 rue Joseph BEDIER

97 440 Saint-André

Gsm : 0692 80 20 30

Gsm : 0692 17 47 91

SOMMAIRE

PRESENTATION PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE



SEJOUR ÎLE MAURICE

15-17 ans

Olympique Club de Saint-André les Léopards

161 rue Joseph BEDIER, 97 440 Saint-André

Association loi 1901

N° Agrément J&S : 9749806

FFF N°: 545994

Siret : 418 124 863 00014

APE : 926 C

Nos partenaires



SOMMAIRE

I) PROJET EDUCATIF

- 1) LA CITOYENNETE
- 2) L'OUVERTURE D'ESPRIT
- 3) L'AUTONOMIE
- 4) LES BESOINS DU JEUNE
- 5) L'OUVERTURE DE LA STRUCTURE

II) PROJET PEDAGOGIQUE

III) LES ACTIVITES

IV) L'HEBERGEMENT

V) LA DELEGATION

VI) LES MODALITES D'EVALUATION

VII) LE BUDGET

VIII) PIECES A FOURNIR

- 1) STATUTS DE L'ASSOCIATION
- 2) COMPOSITION DU BUREAU
- 3) RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (Original)
- 4) RECEPISSE DECLARATION DE SEJOUR (DDJS)

I) PROJET EDUCATIF

L'Olympique Club de Saint-André les Léopards, à travers ses missions de service public et de développement local, met en œuvre une politique éducative tournée vers la jeunesse.

Cette politique éducative s'oriente autour de cinq thèmes :

1) LA CITOYENNETE

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre-ensemble, dans le respect des différences.

2) L'OUVERTURE D'ESPRIT

Permettre aux jeunes de développer leur curiosité et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

3) L'AUTONOMIE

Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité du jeune.

4) LES BESOINS DU JEUNE

Permettre aux jeunes de vivre un temps de vacances, dans le respect des rythmes de chacun.

5) L'OUVERTURE DE LA STRUCTURE

Faire de l'hébergement un lieu ouvert, en lien avec la vie locale, d'échange, de rencontre et accessible.

II) PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs

Chaque intention du projet éducatif est reprise et déclinée en objectifs Pédagogiques. Chaque objectif du projet prend en compte, de façon prioritaire, la sécurité physique et affective du jeune.

Le séjour à l'île Maurice est basé sur un échange entre jeunes de L'ASPL et de l'OCSA les Léopards en vue d'un partenariat entre les deux clubs.

1) LA CITOYENNETE

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, du « vivre ensemble », dans le respect des différences, de favoriser les échanges entre les jeunes. Il s'agit des prémisses d'un échange prévu sur plusieurs années. Nos jeunes Saint-Andréens sont invités à découvrir la structure associative de l'ASPL et l'île dans sa diversité.

Le séjour est vraiment organisé pour que des jeunes du même âge se côtoient et se mélangent. Ils partageront des activités et prendront part de la même façon à la vie collective.

Le principe du séjour n'est pas de pratiquer du football à tout va mais bien de provoquer la rencontre et l'échange.

PROJET PEDAGOGIQUE

2) L'OUVERTURE D'ESPRIT

Permettre aux jeunes de développer leur curiosité et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure, de favoriser la découverte d'activités variées. Les jeunes Saint-André partent à la découverte de la culture Mauricienne et de la vie locale. Les jeunes Mauriciens de l'ASPL serviront de guide à cet apprentissage. Il s'agit, bien sûr, d'un échange sportif, mais aussi de découvrir l'île par l'intermédiaire de visites, de balades et de rencontres...

3) L'AUTONOMIE

Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes

→ **privilégier le choix**

mise en place de réunions quotidiennes pour déterminer le déroulement du séjour et les activités pratiquées.

→ **rendre le jeune acteur du séjour**

La vie collective et le déroulement des activités sont prévus pour que le jeune se sente responsable et participe. Il pourra prendre des décisions concernant le déroulement des journées et s'impliquer dans la gestion de la vie quotidienne

→ **participer à la vie collective et la vie quotidienne**

Nous faisons un choix plus compliqué certes, mais plus enrichissant, avec une gestion libre. Ainsi les jeunes participeront à tous les moments de la vie quotidienne et collective.

PROJET PEDAGOGIQUE

4) LES BESOINS DU JEUNE

Permettre aux jeunes de vivre un temps de vacances, dans le respect des rythmes de chacun.

→ **favoriser les temps libres**

le séjour n'étant pas uniquement dédié au football, nous mettons en place des temps libres qui permettront à chacun de se reposer et de vaquer à ses occupations.

→ **permettre aux jeunes de vivre pleinement leur temps de vacances**

Les animateurs adopteront une attitude constante d'écoute envers le jeune pour que le séjour soit bien un temps de vacances où chacun puisse découvrir, se reposer, s'épanouir et faire des rencontres.

5) L'OUVERTURE DE LA STRUCTURE

Faire du séjour un lieu ouvert, en lien avec la vie locale.

→ **entretenir l'échange avec les parents**

Des nouvelles seront communiquées à la famille quotidiennement par le biais du site internet de l'OCSA les Léopards.

→ **provoquer l'ouverture sur la vie locale**

nous veillerons à découvrir la culture locale en provoquant des rencontres et des discussions avec les habitants, en consommant des plats et des produits locaux, en profitant de diverses manifestations comme les marchés et en visitant les lieux de cultes.

PROJET PEDAGOGIQUE

III) LES ACTIVITES

La liste non exhaustive des activités qui pourront être pratiquées durant le séjour :

- rencontre de football entre les jeunes de l'ASPL et l'OCSA les Léopards
- visite des installations de l'ASPL
- Beach soccer
- visite des lieux de cultes
- balades aux marchés
- visite réserve naturelle de bel ombre
- visite réserve des Mascareignes
- veillées, jeux de société, etc....

IV) L'HEBERGEMENT

L'hébergement accueillera l'ensemble du groupe . Il est composé de chambres de 2 ou de 4 lits une personne, de blocs sanitaires, d'une cuisine, d'une salle à manger et d'une salle d'activités.

PROJET PEDAGOGIQUE

V) LA DELEGATION

La délégation est composé de:

- d'un responsable de délégation
- de 2 bénévoles de l'OCSA les Léopards, chargé du projet de partenariat
- 1 éducateur brevet d'état
- 16 jeunes de 15 et 17 ans

Total: 19 personnes

VI)LES MODALITES D'EVALUATION

Elles se font par plusieurs intermédiaires :

- bilan oral de fin de journée avec les jeunes
- bilan quotidien avec les éducateurs
- bilan écrit en fin de période.